

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N° 772

Travaux de réparation et sécurisation du pont du Tertre

Commune de Guer

Août 2022



DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT

Agence Technique
Départementale Sud-Est

Service Grands Travaux
Neufs et Ouvrages d'Art

Objet de l'opération

Dans le cadre du suivi et de l'entretien du patrimoine ouvrages d'art départementaux 2022, le département du Morbihan va réaliser des travaux de réparation et de sécurisation du pont du Tertre permettant à la RD772 de franchir le cours d'eau « L'Aff » sur la commune de Guer.

Les travaux portent sur :

- travaux préparatoires : débroussaillage, rabotage de chaussée, abattage et dessouchage d'arbres, démolitions diverses, terrassement divers.
- travaux de maçonneries : mise en place de batardeaux, fourniture et pose de canalisation en diamètre 1000, nettoyage et rejointoiement de maçonneries, création d'un quart de cône en schiste, création d'escaliers et descente d'eau,
- travaux de superstructures : mise en œuvre d'une étanchéité 8+22, réalisation de tranchée drainante, longrine en béton armé pour mise en œuvre d'un nouveau DRR.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des Routes et de l'aménagement – SGTNOA

Entreprise : EUROVIA Béton

Montant de l'opération : 334 449,98 € TTC

Vue d'ensemble de l'ouvrage



Organisation des travaux

Les travaux démarreront le 29 août 2022, pour une durée prévisionnelle de 3 mois environ.

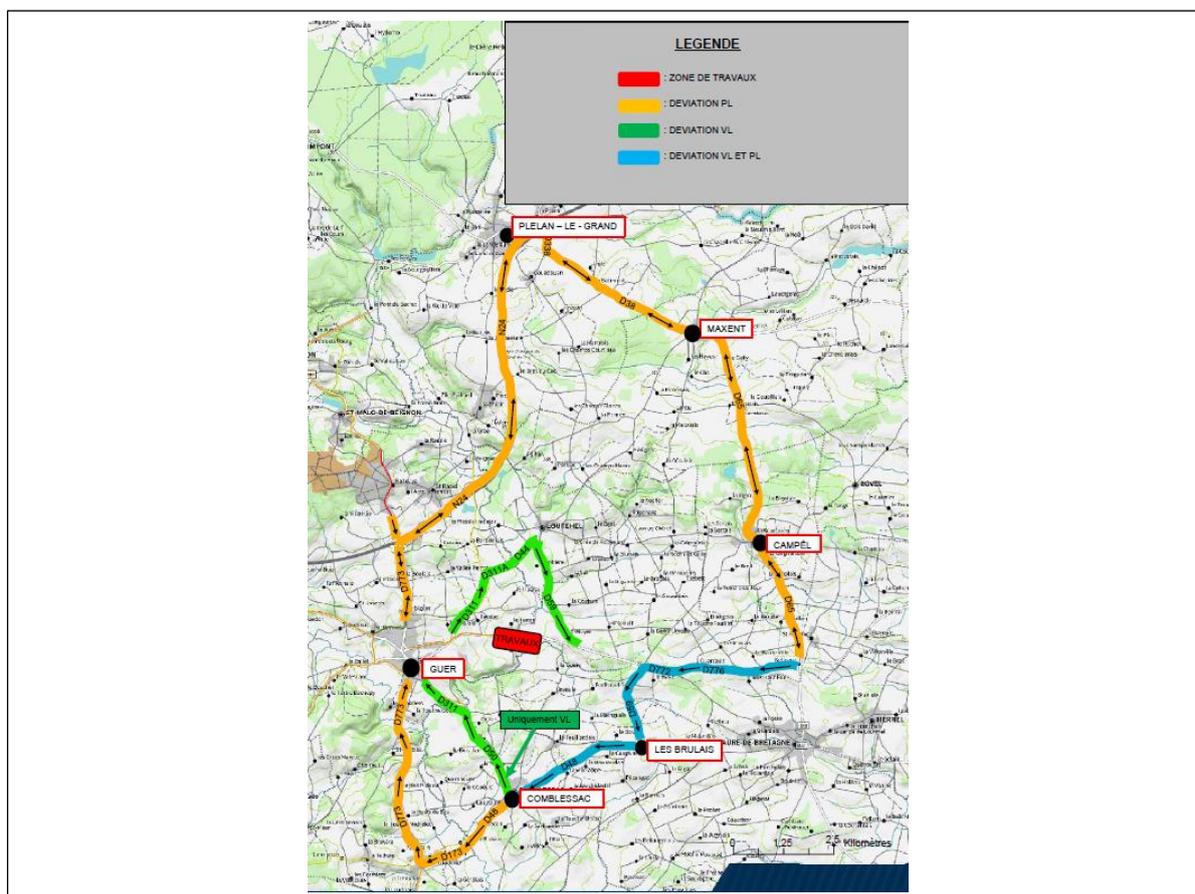
Les travaux sont confiés par le département à l'entreprise EUROVIA Béton.

L'ensemble des études de conception, la maîtrise d'œuvre et la gestion de l'exploitation du chantier sont assurés par les services techniques départementaux (DRA-SGTNOA et DRA ATD SE).

Information et déviations durant les travaux

Les travaux nécessitent une coupure complète de circulation pendant toute la durée du chantier pour permettre la réalisation des travaux en toute sécurité.

Plan de la déviation :



- L'accès des services de secours et d'incendie ainsi que des riverains seront maintenus pendant la durée du chantier.

Communication

La fiche d'information travaux sera mise à jour périodiquement si nécessaire et sera publiée afin de prévenir des éventuelles contraintes de chantier à la circulation.



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage délégué : Conseil Départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse pour les déviations sur RD :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.